



Session du 17 décembre 2020

*Vœu présenté par
le Groupe Ecologiste, le Groupe Socialistes, Radicaux et Démocrates, le Groupe
Union de la Droite et du Centre et le Groupe Rassemblement National*

La réouverture des lieux culturels est essentielle

Voilà plus de 9 mois que la culture, jugée « *non essentielle* », vit un véritable choc.

Depuis l'entrée en vigueur du premier couvre-feu en octobre, les auteurs, interprètes, salariés des structures culturelles et l'ensemble des métiers qui participent de la vie culturelle et festive sont soumis à une inquiétante incertitude et sont dans l'incapacité de travailler.

D'abord promis à une réouverture conditionnelle le 15 décembre, ils sont maintenant renvoyés à une nouvelle évaluation le 7 janvier 2021.

Cette décision menace gravement la survie de nombreux acteurs culturels déjà fortement éprouvés. Les conséquences économiques et sociales sont considérables, désastreuses et seront certainement fatales pour beaucoup si elles devaient perdurer encore de longs mois.

Avec cet arrêt des activités culturelles, qui paraît d'autant plus injuste que rien ne démontre que ce sont des lieux de contamination, c'est tout un pan de notre vie sociale et intellectuelle qui est privé d'expression et de diffusion culturelle.

Accéder à la culture est une nécessité absolue, tout particulièrement durant cette période, alors que les restrictions et l'isolement engendrés par l'épidémie déstabilisent et appauvrissent nos modes de vie, fragilisent nos équilibres et nous limitent au seul rôle d'acteur économique. Les arts et la culture sont précisément une réponse « essentielle » aux maux liés à la crise sanitaire et ses conséquences.

L'art et la culture sont le propre de notre humanité, ils sont le fruit de notre capacité à ressentir, à nous émouvoir, à appréhender le monde qui nous entoure, à nous ouvrir à quelque chose de plus grand que notre existence même. Ils sont essentiels à nos vies.

Les protocoles stricts sont mis en œuvre par les équipes artistiques et administratives des lieux culturels, conformément aux risques sanitaires engendrés. Si les strictes règles de sécurité sanitaire peuvent être respectées dans les commerces et les grandes surfaces, elles peuvent l'être dans les théâtres, cinémas, musées...

En conséquence, le Conseil régional Centre-Val de Loire, réuni le 17 décembre 2020 à Orléans :

- **Apporte son soutien appuyé à l'ensemble des acteurs et élus mobilisés notamment avec le référent liberté pour soutenir la culture,**
- **Demande la réouverture immédiate des lieux dès lors que les conditions de sécurité sanitaire sont garanties, en apportant ainsi de la cohérence dans les décisions gouvernementales et de l'équité entre les lieux de culture, les lieux de culte et les lieux de consommation.**

ADOPTE A LA MAJORITE

POUR : groupe Socialistes, Radicaux et Démocrates (29), groupe Ecologiste (10), groupe Union de la Droite et du Centre (20), groupe Rassemblement National (15), Madame Martine Raimbault

ABSTENTION : Monsieur Pierre Commandeur